

# LA PROTECTION DE L'ENFANT EST L'AFFAIRE DE TOUS

## ■ À qui signaler ?

- Au service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département du Loiret, par courrier :  
Département du Loiret  
45945 Orléans
- À un travailleur social (assistante sociale, éducateur spécialisé, puéricultrice, médecin de PMI,...) que vous connaissez
- Au 119 : Numéro vert national de l'Enfance en danger

## ■ Comment signaler ?

- Décrire des faits ou des signes répétés et cumulés
- Donner l'identité de l'enfant signalé, de ses parents ainsi que leur adresse
- Préciser vos coordonnées, à moins que vous ne souhaitiez conserver l'anonymat

Agissez, composez le



# 119

Numéro vert national,  
24h/24 et 7j/7

# VOUS CONNAISSEZ UN ENFANT EN DANGER OU EN RISQUE DE DANGER ?

Agissez, composez le



Numéro vert national,  
24h/24 et 7j/7

[www.allo119.gouv.fr](http://www.allo119.gouv.fr)

Direction Enfance-Famille  
Département du Loiret  
45945 Orléans

Téléphone 02 38 25 46 51  
Fax 02 38 25 46 45



Département du Loiret  
45945 Orléans • Téléphone 02 38 25 45 45  
[www.loiret.fr](http://www.loiret.fr) • [loiret@loiret.fr](mailto:loiret@loiret.fr)

# LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Une mission  
du Département

17-463 MSQI - Département du Loiret - Photos : D. Chauveau, Thinkstock, Getty/Images



[WWW.LOIRET.FR](http://WWW.LOIRET.FR)



# LE RÔLE DU DÉPARTEMENT CONFORTÉ

Depuis la loi du 5 mars 2007, le rôle du Président du Conseil départemental s'est accru en termes de prévention et de protection de l'enfance. La loi du 14 mars 2016 a réaffirmé ce principe.

Dans ce contexte, le Département du Loiret a mis en place avec ses partenaires une cellule « Écoute Loiret – Enfance en danger », pour agir rapidement et efficacement lorsque des signaux d'alerte sont identifiés.

En complément de son action, cette cellule garantit le suivi personnalisé et la confidentialité de chaque dossier.



# PROTÉGER ET PORTER SECOURS

C'est un droit pour l'enfant d'être protégé et un devoir pour chaque citoyen de porter secours aux enfants en danger ou en risque de l'être. Ce dépliant vous explique comment identifier les signes d'alertes, de danger ou de risque de danger et à qui les signaler. C'est un brutal changement de comportement et/ou l'association de plusieurs signaux d'alerte qui doivent nous interpeller.

## ■ Les signes d'alerte chez l'enfant

Les troubles du comportement :



- > **violence** ou agressivité ;
- > **mutisme**, inhibition, repli sur soi ;
- > **quête** affective et systématique ;
- > **fugues** répétées ;
- > **peurs** inexpliquées ;
- > **prises de risques** régulières (sexualité...);
- > **accidents** à répétition (voie publique...);
- > **désordres alimentaires** (anorexie, boulimie, vomissements répétés) ;
- > **difficultés scolaires** (absentéisme chronique, échec, désinvestissement, évitement de certaines situations scolaires ou sportives) ;
- > **enfant semblant soumis au secret** vis-à-vis de ce qui se passe chez lui ou dans l'institution.

## Les symptômes physiques :

- > **traces de coups**, brûlures, fractures ;
- > **scarifications** ;
- > **accidents** domestiques à répétition ;
- > **problèmes de santé** : maladies répétées, fatigue, pâleur ;
- > **énurésie**, encoprésie (défécation involontaire ou délibérée) ;
- > **retard** staturo-pondéral (retard de croissance) ;

- > **arrêt** du développement psychomoteur ou intellectuel ;
- > **aspect négligé**, état général médiocre.

## ■ Les signes d'alerte chez les adultes dans le contexte de vie de l'enfant

Les attitudes éducatives non adaptées :

- > **mode ou rythme de vie** manifestement non adaptés ;
- > **absence ou excès** de limites ;
- > **exigences éducatives** démesurées au regard des possibilités de l'enfant, punitions aberrantes.



## Le comportement à l'égard de l'enfant :

- > **absence de soins**, d'entretien, et/ou de suivi médical ou médicalisation à outrance ;
- > **manque d'attention**, indifférence systématique (retards, oublis), marginalisation dans la famille ;
- > **violence psychologique**, physique ou sexuelle (discours négatifs et dévalorisants pour l'enfant, humiliations, menaces, coups, incitations à la pornographie, attouchements) ;
- > **d'autres signes** de comportement des adultes dans l'entourage des enfants peuvent également alerter, tels que fragilité psychologique, addictions...



## Les partenaires

La cellule « Écoute Loiret – Enfance en danger » est au centre d'un réseau de professionnels qui intervient quotidiennement pour la protection de l'enfance :

- Les Maisons du Département
- Les Tribunaux
- L'Éducation nationale
- Les services déconcentrés de l'État (DRDJSCS, DPJJ...)
- Les professionnels de santé
- Les associations et établissements ou services habilités et conventionnés ASE
- La police et la gendarmerie
- Les mairies et leurs services sociaux, scolaires,...
- D'autres institutions : comme la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), etc.

